

# Séjour en maternité : riposte hospitalière

SANTÉ La fédération « Santhea » estime que la mesure met en péril la qualité des soins

- La fédération hospitalière Santhea conteste les indicateurs retenus par De Block.
- La ministre s'abstient de réaction immédiate.

La pilule ne passe pas. Parmi les mesures d'économies imposées au secteur de la santé, la réduction du nombre de jours à la maternité suite à un accouchement est loin de faire l'unanimité. Jusqu'en 2014, les maternités étaient financées pour rembourser des séjours de 4 jours et demi aux mères qui ne présentaient pas de graves problèmes de santé. Depuis janvier, ce chiffre est descendu à 4 jours et il devrait encore diminuer, pour atteindre 3 jours en 2016. La fédération d'hôpitaux Santhea (qui représente à peu près 50 % des hôpitaux belges) riposte.

**1 Une argumentation bancale.** La mesure d'économie du gouvernement se fonde sur une analyse du Centre fédéral d'expertise (KCE) qui pointe une grande différence entre la Belgique et ses voisins. Selon une comparaison internationale, la

Belgique hospitalise ses mamans beaucoup plus longtemps que la moyenne européenne, qui tourne autour de 3 jours. Pour

Santhea, c'est un premier écueil : les pays ne comptabilisent pas le nombre de jours de la même manière. Par exemple, en Belgique, si une patiente entre un jour à 14 heures et part le lendemain à 14 heures également, on compte deux jours d'hospitalisation. Dans certains pays, on calcule 24 heures et on facture donc une seule journée. Chez nous, lorsqu'une future mère entre à l'hôpital plusieurs jours avant son accouchement, ce temps est aussi compris dans la durée du séjour d'accouchement.

Santhea pointe une autre divergence : en Belgique, 90 % des mères qui arrivent en maternité sont considérées comme ne présentant pas de graves problèmes de santé, selon l'échelle de référence choisie par l'autorité belge. Or les catégories de diagnostics diffèrent d'un pays à l'autre. Une jeune mère peut, en Belgique, être considérée comme sans risque alors qu'elle le sera dans un pays voisin (et sortira donc de la durée moyenne de séjour). D'après Santhea, il faut vraiment que la future mère soit très gra-

vement malade pour passer dans les catégories de risques élevés...

**2 Pas de suivi post-natal prévu.** C'est le point qui inquiète le plus le secteur. Si le KCE prônait en effet une réduction du nombre de jours d'hospitalisation, la proposition était assortie d'une condition primordiale : un suivi post-natal à domicile. Or, pour Santhea, la mesure de Maggie De Block ne prévoit rien de cet ordre. Aux Pays-Bas, les mamans rentrent chez elles quelques heures après l'accouchement... mais elles reçoivent en moyenne 4 à 6 visites dans les dix jours qui suivent la naissance. La fédération ne se dit pas opposée à développer ce type de suivi à domicile, mais regrette qu'à ce jour rien ne soit formalisé en ce sens. « Qui sera responsable des conséquences des

sorties prématurées sans assistance pour la mère ni pour l'enfant ? », s'interroge Santhea.

**3 Des calculs simplistes.** D'après le gouvernement, la mesure est censée aboutir à des économies de 18 millions. Mais chez Santhea, on n'y croit pas. Pour aboutir à ce chiffre, le ministère aurait calculé le coût d'une demi-journée, en divisant

donc la somme due aux hôpitaux pour 4 jours et demi par neuf. Pas si simple, siffle la fédération. Qui rappelle que les coûts fixes,

comme le bloc d'accouchement ou les salaires du personnel représentent déjà plus de la moitié du coût total. Pour Santhea, certaines petites maternités ne supporteront pas ces économies financières...

« On n'ampute pas juste des montants de la maternité mais des budgets qui permettent à l'hôpital de fonctionner !, s'insurge Michel Mahaux, directeur général adjoint de Santhea. Le manque à gagner pour certaines structures sera impossible à compenser. Cette mesure ne fait

que jeter de la poudre aux yeux. »

Si la mesure est censée être d'application depuis janvier, les hôpitaux s'organisent progressivement. Et le cabinet de Maggie de Block précise qu'« il y a encore des discussions en cours au sein du Conseil national d'établissements hospitaliers sur l'impact exact qu'on attend de cette mesure. » Dans l'attente de nouvelles conclusions, la ministre de la Santé ne tient pas à réagir à l'analyse de Santhea. ■

ÉLODIE BLOGIE

## les praticiens « Un problème pour les isolées »

RÉACTION

### « Une mesure anti-femmes ! »

Les mutualités socialistes montent elles aussi au créneau et dénoncent une mesure « anti-femmes » : « Les femmes sont déjà les principales victimes des mesures d'austérité du gouvernement. Elles constituent la majorité des exclus du chômage. Ici, on touche encore les femmes et surtout celles qui sont déjà les plus précaires », explique Claire Huysegoms. Pour Solidarité, 3 à 4 jours ne sont pas suffisants, surtout avec un premier enfant. Certains problèmes chez le nourrisson ne se dépistent qu'après 4 jours. Les mutualités ont conscience qu'il existe des remboursements prévus pour les soins à domicile. « Encore faut-il que les mères soient au courant de cette possibilité, pointe Claire Huysegoms. Ce n'est pas le cas dans tous les milieux... » Enfin, les mutualités socialistes estiment qu'on ne fait que déplacer le problème : « Ces soins à domicile sont remboursés par la Sécu, donc par le citoyen. Ce ne sont pas vraiment des économies ! »

Pour les personnes bien entourées, cette mesure peut avoir des bons côtés, mais pour les mamans défavorisées, ou isolées, c'est un gros problème ! » En une phrase, Caroline Daelemans, gynécologue au CHU Saint-Pierre, résume l'enjeu de cette mesure, tout en précisant que l'hôpital public dans lequel elle travaille n'est pas forcément représentatif – en termes de population – de tout le réseau belge. Il n'empêche : pour la gynécologue, la mesure est actuellement prématurée : « Le réseau de suivi à domicile n'est pas suffisant. On risque de rater des bébés qui feront des difficultés à la maison. »

Mais quels sont les risques pour l'enfant et la mère ? Michel Dechamps, pédiatre à Namur, met d'abord en exergue le moment privilégié dans la création du lien maman-enfant que constituent les premiers jours qui suivent la naissance : « Le séjour à la maternité est un temps d'apaisement où la mère se

consacre uniquement à son enfant. Rentrer plus tôt à la maison signifie aussi replonger plus vite dans l'agitation de la vie quotidienne... » Ensuite, le pédiatre pointe l'accompagnement lors de l'allaitement, forcé plus important à la maternité.

Mais le plus délicat concerne certains dépistages qui doivent se faire dans les 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> jours. « Si on dit aux mamans qu'elles devront revenir à l'hôpital alors qu'une fois chez elles, elles doivent déjà s'occuper de leurs autres enfants, des courses, du ménage, etc.,

elles risquent vite de zapper. On perd le côté systématique du milieu hospitalier. »

Certaines pathologies se développent par ailleurs après le troisième jour : des maladies infectieuses, métaboliques ou certaines cardiopathies, comme l'explique le médecin.

Pour Martine Vandercam, sage-femme à l'hôpital Saint-Pierre, « le retour précoce ne peut être chouette que s'il est bien préparé à

l'hôpital et dans les familles. Certaines mamans ne se sentent pas prêtes après trois jours... » La sage-femme fait partie du projet « aquarelle » qui suit à domicile des mamans en situation précaire, sans papier, ou sans couverture sociale. Mais ce type de suivi n'existe pas dans tous les hôpitaux : « Ces personnes risquent d'être pénalisées par cette mesure. Déjà qu'elles ne sont pas gâtées, si on les met dehors après deux jours... »

L'isolement n'est cependant pas uniquement le fait de familles précaires. Au contraire, une jeune maman dont le mari travaille beaucoup n'est pas à l'abri. Aujourd'hui, en tout cas, il n'y a pas assez de sages-femmes à domicile, prévient Martine, qui évoque également une nécessaire revalorisation des soins à domicile si ce secteur était amené à jouer un rôle plus important demain. Pas si simple donc. ■

E.B.L.